

## CANABIS,ALCOOL ET VIOLENCE MORAL

---

Par Profil supprimé Postée le 30/06/2012 22:07

Bonjour,

C'est la première fois que je viens sur ce site et je me lance j'ai vraiment besoins de parler de ce que je vie depuis 4 ans. Voila j'ai 25 ans et lui à 22 ans.

Quand je les rencontré en 2008 je s'avait qui fumer du cannabis mais je penser vraiment que avec les années sa aller se passer mais aujourd'hui j'en suis toujours aux même stade.

C'est à dire que moi je fume pas je boit pas j'ai un petit garçon de 7ans d'un premier union.

Sa fait 3 ans que je le supplie d'arreter car il ne fait pas que fumer des joints il prend des douilles (bang) il en fait aux moins 10 ou 12 par jours je n'en peut plus puis il et très agressif je ne peut rien lui dire il part aux quard de tour et on s'engueule tout les jours d'ailleurs aux moment ou je vous parle on c'est en gueuler il y à 1h.

Mais en plus de prendre des douilles et d'être très agressif il boit des bières tout les jours et toute les heures alors je vous laisse imaginer le soir quand il rentre à la maison on se prend la tête pour rien et il et très violent moralement j'ai le droit à des fermes ta gueule, casse toi, salope et j'en passe mais quand je m'envait il m'appel en pleurant et me dit de rentrer qu'il m'aime et qui recommencera pas mais j'ai déjà entendu sa auparavant et moi comme je l'aime je rentre j'en peut plus je souffre et pour tant je l'aime alors depuis peux tel ment que je souffre j'ai donner la garde de mon fils à mon ex qui s'en occupe très bien avant de penser à moi je pense à mon fils je préfère qui soi chez son papa et qu'il ne voi pas tout sa.

Mais depuis 8 mois je travaille en tant que ASH en psychiatrie et je rencontre beaucoup de patient qui sont dans le même cas que mon conjoint alors de une j'ai honte même si personne connait ma situation aux travaille mais en plus là je réalise vraiment que je peut pas rester avec lui mais comment faire quand je part il m'arcèle et j'ai essayer une fois de dormir chez ma mère il dormir dans sa voiture devant chez elle silvouplait aidez moi je ne c'est plus quoi faire.... Merci d'avance pour vos réponses

---

Mise en ligne le 02/07/2012

Bonjour,

Tout d'abord, sachez que nous comprenons votre difficulté et en sommes sensibles. Il apparaît clairement que votre conjoint est mal dans sa peau et qu'il a besoin d'aide. Cependant, quelque soit son mal-être ou sa souffrance, votre fils et vous n'avez pas à endurer cela. Il peut être aidé mais il faut qu'il le souhaite. Vous-même êtes bien placée pour le savoir puisque vous êtes confrontée quotidiennement dans le cadre de votre travail, à des patients qui sont dans le même cas que lui.

Nous ne sommes pas en mesure de vous dire ce qu'il faut faire exactement. C'est à vous-même, et au vu des éléments en votre possession, de prendre vos responsabilités et de vous positionner dans votre couple. La décision à prendre ou le choix à faire peuvent être difficile mais vous appartiennent et nul ne peut se substituer à vous pour décider à votre place.

Pour en revenir à votre conjoint, nous vous avons mis en dessous quelques adresses de centres d'addictologie situés dans votre département de résidence où il pourrait demander et obtenir une aide, sachant, encore une fois, que sa démarche doit être volontaire. Vous-même, si vous le souhaitez, pouvez aussi être soutenue et aidée pour que vous aidiez votre conjoint dans le cadre du soutien familial qui est une aide destinée à l'entourage de la personne toxicomane.

Vous pouvez aussi nous joindre au 0800 23 13 13 ( Ligne de Drogues Info Service, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin, gratuit et anonyme de puis un poste fixe) si vous avez besoin d'être ponctuellement écoutée, soutenue et réorientée si nécessaire.

Bon courage et cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

### LE CAP-UNITÉ DE SOINS EN ADDICTOLOGIE DU C.H BRETAGNE ATLANTIQUE - SITE D'AURAY

2, rue Pratel  
Hôpital Le Pratel  
56400 AURAY

Tél : 02 97 29 21 10

Site web : [www.ch-bretagne-atlantique.fr](http://www.ch-bretagne-atlantique.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h00

**Accueil du public : Consultation externe sur rendez-vous : Lundi et Vendredi matin - Mercredi et Jeudi en journée sur rendez-vous**

Voir la fiche détaillée

## **SERVICE D'ADDICTOLOGIE DU GHBS**

**5 avenue de Choiseul  
Hôpital du Scorff  
56322 LORIENT**

**Tél : 02 97 06 73 26  
Site web : [www.ghbs.bzh](http://www.ghbs.bzh)  
Secrétariat : Secrétariat du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00**

Voir la fiche détaillée

## **CSAPA DOUAR NEVEZ**

**6 rue du capitaine Jude  
56000 VANNES**

**Tél : 02 97 01 34 18  
Site web : [www.douarnevez.com](http://www.douarnevez.com)**

**Accueil du public : Lundi 8h45-18h. Mardi 8h45-14h et 17h-19h. Mercredi 8h45-16h. Jeudi 8h45-18h30. Vendredi 8h45-16h.  
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez vous. Permanence de consultation sur rendez-vous, à la maison des adolescents de Vannes le mercredi et à l'Antenne du Csapa de Auray.**

**COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.**

**Substitution : Unité Méthadone pour les usagers suivis au Csapa : prescription et délivrance tous les jours de 9h30 à 13h00**

Voir la fiche détaillée